

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 117 (1991)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment secondaire du Nord-Ouest lausannois. Suppléants: MM. Claude Bovay, président des Amis de la Cité; Jean-Luc Grobety, arch. EPFZ/SIA, Fribourg.

Palmarès

1^{er} prix: Patrick Mestelan et Bernard Gachet, architectes EPF/SIA, Lausanne. Collaborateurs: S. Rodriguez, C. Borghini, I. Jacobi, F. Bianchetti, F. Baldi.

2^e prix: Mario Bevilacqua, Lausanne. Bureau d'architectes M. Bevilacqua, J.-D. Urech, H.-J. Zentner. Collaborateurs: D. Haltiner, M. Hofstetter.

3^e prix: Georges-A. Meylan, Lausanne. Collaborateurs: P. Troesch, V. Castella, B. Domenge-Vieu, A.-F. Aguet.

4^e prix: Edouard Catella, architecte SIA, Lausanne. Bureau Brugger, Architectes. Collaborateurs: S. Cardinaux, H. Ehrensperger, S. Michalik.

5^e prix: Philippe De Almeida, Lausanne. Collaboratrice: M. Villard.

6^e prix: Alain Porta, La Croix-sur-Lutry.

7^e prix: Olivier Bolay, Roger Kolb, Lausanne.

Achat: Patricia Capua-Mann, Graeme Mann, Lausanne. Collaborateurs: E. Gillibert, C.-A. Van Osselt.

Les projets du concours sont exposés au public au chemin du Trabadan 28 à Lausanne, jusqu'au 23 février.

Heures d'ouverture: jeudi et vendredi de 16 à 19 heures; samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

La SNV

La SNV s'emploie à défendre les intérêts de l'économie nationale en matière de normalisation et de coordonner toutes les activités dans ce domaine. Tous les secteurs de l'industrie, y compris celui des prestations de services, sont représentés au sein de la SNV, qui est structurée en huit domaines particuliers de normalisation:

- bâtiment, génie civil (dont la responsabilité incombe à la SIA)
- industrie chimique
- électrotechnique
- télécommunications
- industrie des machines, des métaux et des plastiques
- domaine routier
- industrie horlogère
- secteur interdisciplinaire de normalisation INB.

La SNV, membre de l'ISO (International Organisation for Standardization), est représentée non seulement auprès du CEN, mais aussi auprès de la CEI (Commission électrotechnique internationale) et au CENELEC (Comité européen de normalisation électrotechnique) à Bruxelles, enfin dans l'ETSI (European Telecommunications Standards Institute) à Valbonne, en France.

La SNV facilite à ses membres la participation aux comités techniques de l'ISO et aux orga-

nes du CEN, dans le cadre desquels des experts suisses participent à plus de 500 comités techniques, sous-comités et groupes de travail. Sachant que la Suisse gère un grand nombre de secrétariats de ces organes au sein de l'ISO et du CEN, on mesurera mieux le rôle prépondérant que joue notre pays dans certains domaines de cette normalisation.

Rappelons enfin que la Suisse, en tant que pays membre du CEN, du CENELEC et de l'ETSI, est obligée de publier toutes les normes européennes EN et de les adopter dans la collection des normes nationales en leur conférant le statut de «SN EN», tout en abrogeant les normes qui seraient en contradiction.

Un nouveau secrétaire général au CEN

Succédant à M. Evangelos Vardakas, devenu directeur à la Commission des Communautés européennes, c'est M. Jacques Repussard, directeur général délégué de l'AFNOR (Association française de normalisation), qui devient maintenant secrétaire général du CEN. Le secrétariat central du CEN, à Bruxelles, emploie 60 personnes. Son budget pour 1991 est de 5 275 000 écus et son taux de croissance a pratiquement doublé en deux ans.

Actualité

Normalisation européenne

Le CEN

Le CEN (Comité européen de normalisation), dont le siège est à Bruxelles, réunit les organisations de normalisation nationales des dix-huit pays membres des Communautés européennes (CE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Ses trois langues officielles sont le français, l'anglais et l'allemand.

Deux volets essentiels de son activité consistent, d'une part, à élaborer des normes:

- les normes européennes (EN)
- des documents d'harmonisation (HD)
- des prénormes (ENV)

et, d'autre part, à mettre au point un cadre de référence pour une certification européenne, le CENCER.

Les normes européennes

Une norme européenne est un ensemble de spécifications techniques établi en collaboration et avec l'approbation des parties impliquées dans les différents pays membres du CEN. Elaborée selon le principe du consensus, elle est votée à la majorité pondérée. Les normes ainsi adoptées doivent être reprises intégralement dans les collections nationales, quel que soit le vote exprimé par le pays membre, et les normes nationales en contradiction doivent être retirées.

Les documents d'harmonisation

Un document d'harmonisation

est conçu et voté comme une norme européenne, mais il présente une plus grande souplesse d'application que la norme européenne, afin de tenir compte des conditions techniques, historiques ou légales propres à chaque pays.

Les prénormes

Une prénorme européenne peut être établie comme norme prospective pour application provisoire dans des domaines technologiques où le degré d'innovation est élevé ou lorsque l'on ressent un besoin urgent d'orientation - essentiellement lorsque la sécurité des personnes et des biens n'est pas en cause. Les délais d'élaboration sont ainsi raccourcis; une fois votées, les ENV sont soumises à une expérimentation de trois ans au maximum.

CENCER

Le système CENCER offre deux possibilités: soit la délivrance d'une marque européenne de conformité aux normes, soit la reconnaissance mutuelle des résultats des essais et contrôles réalisés.

Les documents élaborés par le CEN sont en vente dans les différentes organisations de normalisation nationales membres du CEN. Pour la Suisse, c'est l'Association suisse de normalisation, la SNV comme on l'appelle d'après sa dénomination en allemand, qui représente notre pays auprès du CEN.

Rachats d'électricité à de meilleures conditions

Afin de faciliter la réalisation de nouveaux aménagements de production d'électricité décentralisée, les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF) ont décidé d'augmenter, à partir du 1^{er} janvier 1991, en moyenne de 10%, les prix de reprise pour l'électricité refoulée sur leur réseau par des autoproduleurs. Cette mesure s'applique également aux installations existantes qui ont permis aux EEF de comptabiliser environ 400 000 kWh à ce titre, en 1989. Par ailleurs, pour une période

de cinq ans, dès 1991, les EEF accepteront que l'électricité refoulée par des groupes autoproduleurs de 3 kVA et moins, alimentés par une source d'énergie renouvelable, soit directement déduite de l'électricité consommée et enregistrée sur le compteur principal. Cela revient donc à admettre, pour des installations de faible importance, de racheter l'électricité au prix de vente, ce qui devrait favoriser notamment l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

L'URSS hôte d'honneur du 19^e Salon international des inventions de Genève

L'URSS sera l'hôte d'honneur du 19^e Salon international des inventions, des techniques et produits nouveaux, qui aura lieu du 12 au 21 avril 1991 à Genève sous le haut patronage de la Confédération suisse. Le Comité d'Etat pour les inventions et les découvertes d'URSS, dont c'est la première participa-

tion, présentera des nouveautés dans plusieurs domaines.

Le Salon de Genève est ouvert à tous les propriétaires de produits nouveaux et de techniques inédites qui désirent les commercialiser sur un plan international.

Avec plus de 100 000 visiteurs et 590 exposants présentant quel-

que 1000 inventions de 25 pays, Genève est le plus grand marché d'inventions au monde et le lieu idéal pour des contacts rapides et fructueux. L'an dernier, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des exposants a dépassé 30 millions de francs suisses.

Aujourd'hui, une prospection personnelle est devenue impossible et il est prouvé que le

meilleur moyen de faire connaître une invention est de la présenter dans un salon spécialisé qui attire des acheteurs professionnels du monde entier.

Les personnes et entreprises désirant exposer doivent s'inscrire le plus rapidement possible à l'adresse suivante: Salon des inventions, rue du 31-Décembre 8, 1207 Genève, tél. 022/736 59 49, fax 022/786 00 96.

Prix d'Architecture Béton: exposition itinérante (suite)

Après toute une série d'étapes qui l'ont conduite successivement à Genève, Bâle et Berthoud, puis à Lucerne, l'EPFL et l'EPFZ, l'exposition itinérante qui présente les réalisations des lauréats et des «mentionnés» du Prix d'Architecture Béton 1989 poursuit son voyage.

Du 25 février au 8 mars 1991, elle sera à l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, Musée 4.

Le 25 février, au cours du vernissage à 17 h 30, M. Kurt Aellen, architecte EPF/FAS-SIA de ARB Arbeitsgruppe Bern, donnera une conférence sur le thème «Du traitement de la lumière».

Gérer nos déchets: un défi pour l'avenir

Journée d'étude VESTRA¹

Jeudi 21 mars 1991, EPFL-Ecublens, auditorio CO 1

En Suisse, l'industrie de la construction génère chaque année 3 millions de tonnes de déchets ou de décombres, dont un tiers environ pour la construction routière.

Le monde occidental étant de plus en plus sensibilisé par la protection de l'environnement, une telle montagne de déchets ne peut plus être oubliée dans un coin de la nature ni déposée en décharge. L'élimination de ces déchets et leur recyclage sont devenus des nécessités, mais les moyens disponibles dans ce domaine varient beau-

coup d'un pays à un autre, voire d'une région à une autre.

Des hommes politiques, des juristes, des représentants des hautes écoles et des bureaux d'études, des représentants de maîtres d'ouvrage et des entrepreneurs débattront de ce sujet, pour faire le point de la situation dans notre pays tout en proposant des solutions.

Cette journée s'adresse aux spécialistes de construction routière de l'administration, des bureaux d'études et des entreprises.

Organisation

VESTRA - p.a. J. Dormenval, SA Conrad Zschokke, 1211 Genève 6, tél. 022/735 12 20.

Renseignements et inscriptions

Société suisse des entrepreneurs, 1000 Lausanne 2, tél. 021/36 18 20.

¹ Verband Schweiz. Strassenbauunternehmer - Union d'entreprises suisses de construction de routes.

Assemblée générale 1991 de la Société vaudoise pour l'énergie solaire

Jeudi 21 mars 1991 à 19 h 30, Salle des Vignerons, Buffet de la Gare, Lausanne

La Société vaudoise pour l'énergie solaire (SVES) convoque ses membres à sa prochaine assemblée générale ordinaire 1991, qui aura lieu au Buffet de la Gare de Lausanne, le 21 mars prochain.

Cette assemblée sera suivie, à 20 h 30, d'un exposé de M. Paul Bremer, ingénieur mécanicien EPUL et chef du programme de

recherche «Solaire actif» à l'OFEN. Il s'exprimera sur le thème «Le soleil brille au Nord», avec projection de diapositives.

A cette occasion, la SVES donne un bref aperçu de ses activités pour cette année 1991: participation à CH-Therm '91 dans le cadre de Habitat & Jardin; course de bateaux solaires organisée conjointement avec la SSES/Neuchâtel; visites et informations techniques; cours; enfin Solar '91.

Utopie et architecture

Colloque de Neuchâtel Habitation/FAS

Vendredi 19 avril 1991

à 14 heures, Auditorio du Musée d'ethnographie

Dans le cadre des manifestations pour célébrer le 700^e anniversaire de la Confédération, la revue *Habitation*, conjointement avec la FAS, organise un «Colloque de Neuchâtel» sur le thème «Utopie et architecture».

Prendront notamment la parole à cette occasion MM. Jacques Hainard, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Pierre Frey, historien au

DA-EPFL, Roger Gaillard, conservateur du Musée de la science-fiction et des utopies à Yverdon-les-Bains, Luca Merlini, architecte, Benoît Peeters et François Schuiten, auteurs de BD, Philippe Gérard, psychanalyste; dès 17 heures, une table ronde sera animée par François-Joseph Z'Graggen.

Les inscriptions doivent parvenir, avant le 15 mars 1991, à l'USAL, Clos-de-Bulle 8, 1004 Lausanne, tél. 021/23 45 82, fax 021/20 76 88.

La finance d'inscription de Fr. 60.- est à verser sur le c.c.p. 10-1917-9, avec la mention «Colloque Neuchâtel».

Expositions

Berlin morgen. Ideen für das Herz einer Grossstadt

Exposition de projets pour la reconstruction du centre historique de Berlin

Du 26 janvier au 24 mars 1991, Deutsches Architektur-Museum, Schaumainkai 43, 6000 Francfort-sur-le-Main 70

Berlin, ce mythe des années vingt, ne s'est jamais remise des destructions qu'elle a subies pendant la Deuxième Guerre mondiale, puis de sa scission en deux avec la construction du «mur», en 1961. Et même la tentative qui a émané de l'Internationale Bauausstellung dans les années quatre-vingt pour réparer ses blessures n'a pas pu y changer grand-chose puisqu'elle se trouvait limitée à un secteur d'une capitale coupée en deux.

Depuis la chute du Mur de Berlin, le 8 novembre 1989, la ville est redevenue une. Il s'agit maintenant de transposer sur le plan urbanistique et architectural ce qui s'est déjà accompli au niveau politique: il faut en d'autres termes réaménager le centre d'une ville où de grands espaces sont restés complètement vides.

Pour le Deutsches Architektur-Museum, l'évolution future de Berlin, de son urbanisme et de son architecture est un défi capital lancé non seulement aux architectes allemands, mais à ceux de toute l'Europe. Toute une série de «grands noms» du monde entier ont donc été invi-

tés à mettre leur savoir, leur expérience et leur créativité au service de Berlin, parmi lesquels Mario Bellini, Coop Himmelblau, Norman Foster, Giorgio Grassi, Vittorio Gregotti, Zaha Hadid, Jacques Herzog/Pierre de Meuron & Rémy Zaugg, John Hejduk, Josef Paul Kleihues, Hans Kollhoff, Daniel Libeskind, Jean Nouvel, Manuel De Solà-Morales, Aldo Rossi, Oswald Mathias Ungers, Bernard Tschumi et Denise Scott Brown/Robert Venturi.

On leur a demandé de formuler des propositions propres à conférer une nouvelle perspective d'ensemble à l'urbanisme du secteur compris entre la porte de Brandebourg et l'Alexanderplatz. Etant donné que beaucoup de questions concernant l'avenir de Berlin sont encore en suspens - notamment son rôle de capitale ou des problèmes de propriété d'un certain nombre de terrains -, il ne pouvait être question d'énoncer des indications précises pour des endroits déterminés. Il convenait de rester au niveau des conceptions d'ensemble et des visions générales.

Ce sont ces visions-là que présente l'exposition du Deutsches Architektur-Museum, jusqu'au 24 mars prochain. On y accède par le métro U1, U2 et U3, arrêt «Schweizer Platz».

Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 10 à 17 heures (le mercredi jusqu'à 20 heures); fermé le lundi.

Expositions

10 ANS HABITAT & JARDIN '91

Habitat & Jardin '91 : couleurs-bonheur

2-10 mars 1991,

Palais de Beaulieu, Lausanne

Pour marquer de façon spectaculaire son dixième anniversaire, Habitat & Jardin a choisi cette année de se déchaîner sur les couleurs, au gré de l'imagination exubérante du peintre-décorateur genevois Gérard Poussin : couleurs hissées contre les façades sous la forme d'étranges créatures mi-ouvriers mi-animaux ; couleurs éclaboussées sur les murs ou mouvantes sur la mosaïque des bassins ; couleurs en animaux-flèches/pots-flèches, ces petites créatures qui jalonnent le parcours du visiteur et dont le nez se prolonge en flèche alors que leur dos se creuse en vase à fleurs ; couleurs du secteur vert avec des fleurs, des pots à fleurs, des petits arbustes ou des plantes d'extérieur ; couleurs enfin sur les affiches d'Habitat & Jardin : Rose-Fou-rire, Jaune-Tonus ou Vert-Sieste.

Ces couleurs en folie se retrouvent aussi et surtout sur le « pot-en ville », espèce de vase-à-fleurs-cité monumental, de plus de 10 m de haut, placé dans une végétation abondante et dans lequel on pourra déambuler.

Différentes associations professionnelles ont participé à l'édification de cet assemblage fantastique et ce sont les apprentis de l'Ecole de la construction de Tolochenaz qui, jusqu'à la fermeture du salon, le 10 mars, achèveront ses bas-reliefs, ses moulures en plâtre et ses décorations multicolores.

Créé en 1982, Habitat & Jardin a connu un développement soutenu au fil de ses éditions successives et, cette année, pour la première fois, il occupe toute la surface d'exposition du Palais de Beaulieu : Camping et Caravaning en effet sera totalement dissocié d'Habitat & Jardin puisqu'il a lieu avant.

CH-Therm '91

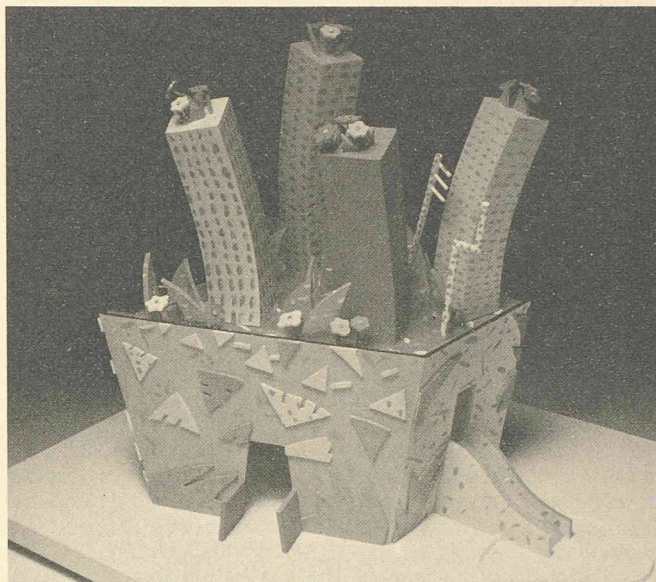
Trois jours après Habitat & Jardin, c'est-à-dire le 5 mars, CH-Therm '91 et ses quelque 80 exposants accueilleront à leur tour les visiteurs sur plus de 10 000 m². Cette manifestation, qui offrira une synthèse du marché en fonction des exigences nouvelles de l'OPair, s'articulera selon six grands thèmes :

- énergie (bois, mazout, gaz, électricité, énergie solaire)
- production de chaleur (chaudières, brûleurs, chauffe-eau, couplage chaleur-force, pompes à chaleur, panneaux solaires)
- gestion de chaleur (régulation, télégestion)
- distribution de chaleur (tuyaux, robinetterie, vannes, pompes, isolation)
- climatisation et ventilation
- utilisation (radiateurs, chauffage par le sol, convecteurs, accumulateurs).

Une journée d'étude ouvrira l'exposition sur le thème « La réponse des professionnels au défi de l'OPair '92 ».

Prix Jean-Pierre-Umiglia

A la mémoire de Jean-Pierre Umiglia, décédé l'année dernière, et qui avait présidé Habitat & Jardin depuis sa première édition, un Prix Jean-Pierre-Umiglia vient d'être constitué. Doté de 15 000 francs par année, il permettra à cinq jeunes en cours ou en fin d'apprentissage de vivre une expérience professionnelle différente et enrichissante, par un stage à l'étranger. Cette année les jeunes choisis, en fonction non seulement de leurs résultats scolaires mais aussi de leurs qualités personnelles, participeront à l'action Nova Helvetia menée à Haïti par la Radio-Télévision Suisse Romande pour reconstruire un centre de formation professionnelle.



Le pot-en-ville de Poussin (Pierre-Yves Dhinaut).

Bourse des places d'apprentissage

Potentiel décuplé pour la bourse des places d'apprentissage sur Vidéotex puisque, si en 1990 elle recensait 1000 places dans 33 métiers, elle s'étend cette année vers toutes les professions formant plus de 100 apprentis par année ; elle pourra ainsi proposer entre 3000 et 10000 adresses de places d'apprentissage.

La bourse fonctionnera en circuit fermé pendant la durée de l'exposition sur huit postes avec imprimante. Mais d'ores et déjà, la bourse d'Habitat & Jardin '91 peut être consultée à domicile 24 heures sur 24 et dans toute la Suisse.

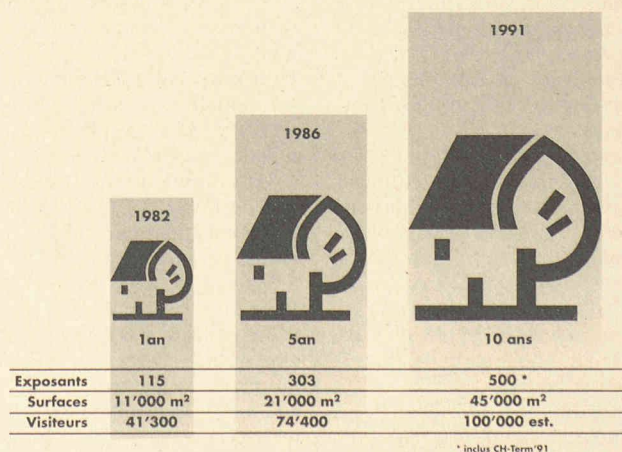
Soulignons enfin que la bourse offre également des informations à tous ceux qu'intéresse une formation continue : par exemple vers un brevet de contremaître ou une maîtrise fédérale.

Une formule nouvelle : les « espaces à vivre »

Cette nouvelle conception de l'exposition consiste à abandonner les longues rangées de stands côte à côte pour grouper dans un espace commun plusieurs exposants dont la collaboration reconstitue un morceau d'habitat comme si on y vivait, mais surtout comme on rêverait d'y vivre ! C'est ainsi que neuf exposants de l'aménagement se sont réunis dans la halle 17 dans le cadre avant-gardiste d'une structure métallique porteuse en duplex qui accueille, sur le thème « Vivons en couleur », décoration, ameublement, luminaires, cuisine et salle de bain.

Encore expérimentaux en 1991, ces « espaces à vivre » sont appelés à être plus largement présents ces prochaines années, modifiant ainsi fondamentalement le visage des prochains Habitat & Jardin.

HABITAT & JARDIN '91 10 ans pour devenir vraiment grand



Secteur immobilier : crise ou pas crise ?

En 1990, Habitat & Jardin avait interrogé les Romands sur leur habitat afin de mieux percevoir leurs nouveaux comportements et préciser les nouvelles demandes qu'ils ont à formuler dans ce domaine.

Cette année, nouveau sondage, sur le secteur immobilier cette fois. Les personnes interrogées sont des professionnels du bâtiment (architectes, constructeurs) directement impliqués dans la construction ; des investisseurs (assurances, banques et fonds de prévoyance) ; enfin des gérances et des promoteurs. Il s'agissait de déterminer si, du point de vue de ces professionnels, l'offre, dans le secteur immobilier, est adaptée à la demande et, plus globalement, d'établir un diagnostic de ce secteur économique.

De ce sondage et du rapport qui en est tiré, intitulé « Bilan et perspectives du secteur immobilier du point de vue des investisseurs » le bilan qui se dégage reflète une certaine sérénité quand il émane des banques, davantage d'inquiétude ailleurs : 4 personnes sur 10 se disent sérieusement préoccupées par la crise et l'avenir, notamment parmi les architectes et dans les gérances.

Des principaux enseignements que l'on peut retirer nous retiendrons les suivants :

- quel que soit l'objet, il y a un décalage numérique entre l'offre et la demande, c'est-à-dire un écart entre le prix offert et le prix demandé ;

- si le prix des objets à louer n'est en général pas jugé excessif, c'est le cas en revanche pour les objets à vendre ;
- pour expliquer le niveau élevé des prix, les investisseurs invoquent des facteurs économiques (terrains rares et chers, prix élevé de la construction, niveau excessif des taux hypothécaires), tandis que des causes telles que la spéculation, sur terrain ou sur immeuble, sont passablement occultées et le niveau des marges bénéficiaires totalement passé sous silence ;
- dans la structure des logements actuels, les investisseurs admettent qu'il y a des améliorations à apporter - sans toujours arriver à les concrétiser lors de la construction ;
- le pronostic pour l'avenir de l'immobilier est en général pessimiste ; il prévoit un ralentissement suivi d'un nouvel équilibre, après la crise ; quant à savoir combien de temps cette crise durera et quelle sera son intensité, les avis divergent ;
- les mesures préconisées pour affronter la situation actuelle sont en général une meilleure rationalisation des coûts au niveau de l'entreprise, une concentration accrue des gens de la branche et une non-ingérence de l'Etat.

En conclusion, ce qui apparaît indéniablement dans cette enquête sur le secteur immobilier, c'est que celui-ci est en crise, une crise qui, en tout cas pour les investisseurs, est liée à des facteurs macro-économiques.

Les EPF : planification et « centres de compétences »

Dans sa séance du 23 janvier dernier, le Conseil des écoles polytechniques fédérales (CEPF) a décidé de la planification pour son domaine, comprenant les EPF de Zurich et de Lausanne, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (FNP), le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches (EMPA) et l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (EAWAG). Il débattait de la planification de l'Institut Paul-Scherrer lors de sa prochaine séance.

La planification du CEPF repose sur les objectifs de la politique de la recherche de la Confédération après 1992, fixés par le Conseil fédéral. Dans le domaine de la formation, les efforts principaux porteront sur la postformation, l'encouragement de la mobilité en Suisse et en Europe, l'harmonisation avec d'autres systèmes de formation ainsi que sur l'augmentation du nombre d'étudiantes dans les deux EPF. Au niveau de la recherche, l'accent sera mis notamment sur les techniques de l'information, les nouveaux matériaux, la biotechnologie et des domaines importants du point de vue de l'environnement. On continuera d'autre part à encourager la

collaboration avec l'économie. Quant à la recherche dans le cadre des programmes internationaux, elle sera intensifiée.

La réalisation des décisions de planification suppose une augmentation des moyens financiers de plus de 6% par année pendant la période de planification, c'est-à-dire une croissance réelle d'environ 3,5% par année.

Pendant la période de planification, le CEPF va examiner la possibilité de créer des « centres de compétences » dans les deux EPF et dans certains des instituts de recherche, dans les domaines suivants : génie rural, mensurations, sciences régionales, géodésie, constructions hydrauliques et constructions en bois. Ce système permettrait de concentrer les forces et les moyens soit dans une des EPF, ou dans un des instituts de recherche.

Font enfin partie intégrante de la planification du domaine du CEPF les programmes de recherches prioritaires, pour lesquels le Conseil fédéral a demandé aux Chambres fédérales, par le biais d'un message « sur l'encouragement de la recherche scientifique pour les années 1992 à 1995 », 357 millions de francs.

EPFL

Bourse d'études au Japon

L'Académie suisse des sciences techniques (ASST) est en mesure d'offrir à de jeunes ingénieurs praticiens une bourse d'études et de recherches d'un an au Japon, pour 1991/1992.

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste
- avoir travaillé si possible pendant deux ans dans la pratique depuis la fin des études
- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse
- ne pas être âgé de plus de 35 ans au moment de l'octroi de la bourse.

Cette bourse a pour objectif de donner au candidat la possibilité de parfaire ses compétences

professionnelles et scientifiques au Japon. Le montant alloué permet au boursier de consacrer l'entier de son temps à la recherche ou au développement.

Pour tout renseignement complémentaire et pour obtenir les formules de demande, les candidats voudront bien s'adresser à la Commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-Microinformatique, INF-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/693 2641.

Rappelons à ce sujet que nous avons consacré un article aux expériences faites par quatre boursiers : « Bourses d'études au Japon : quatre bénéficiaires de retour » (IAS N° 11 du 16 mai 1990, pp. 207-209).

Bourse d'études à l'étranger

Grâce au soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FN), l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) est en mesure d'offrir à de jeunes ingénieurs praticiens une bourse d'études et de recherches d'un an à l'étranger, pour 1991/1992.

Pour poser sa candidature, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir terminé des études d'ingénieur ou de chimiste
- avoir travaillé, au cours des deux dernières années au moins, dans la pratique
- être de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse
- être âgé de moins de 35 ans au moment où débute le séjour à l'étranger.

Cette bourse a pour objectif de donner au candidat ayant un but et un sujet de recherche le moyen de parfaire ses connaissances professionnelles et

scientifiques à l'université étrangère de son choix, disposée à le recevoir. Dans la demande de bourse, il est indispensable de préciser le sujet de la recherche ainsi que l'université ou le laboratoire à même d'admettre le candidat. Une lettre d'invitation ou d'acceptation de cette université ou de ce laboratoire est également requise.

Les montants alloués dépendent des charges de famille et du pays d'accueil. Ils permettent au boursier de consacrer l'entier de son temps à la recherche.

Les candidats voudront bien soumettre leurs demandes dès que possible - mais jusqu'au 10 mars 1991 au plus tard - à la Commission de recherche de l'ASST, EPFL, LAMI-Microinformatique, INF-Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/693 2641.

Mémento des manifestations ; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Josep Maria Jujol, architecte (1879-1949) - Exposition	19 déc. 90- 25 février 91	Centre Georges Pompidou, Paris	Centre de création industrielle - Centre Georges Pompidou, Paris
Aspects de la réalité « constructive » en bois : Brésil et Suisse - Exposition	25 janvier- 22 février 9-18 h 30	Aula de l'EPFL, avenue de Cour 33, Lausanne	IBOIS, chaire de construction en bois, EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/693 11 11
Berlin morgen. Ideen für das Herz einer Großstadt - Exposition	25 janvier- 24 mars	Deutsches Architektur-Museum Schaumainkai 43, Francfort	Deutsches Architektur-Museum, Schaumainkai 43, D-6000 Francfort-sur-le-Main 70, tél. 069/2123 88 44/2123 84 71
Mehrwerte. La Suisse et le design : les années 80 - Exposition	30 janvier- 1 ^{er} avril	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/271 67 00
Le rôle des banques dans nos professions	Février (jour à préciser)	A communiquer	SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 67, 1211 Genève 11, tél. 022/715 31 11
L'Ecole d'Eindhoven - Exposition d'architecture	1 ^{er} février- 14 mars	EPFZ-Hönggerberg, Foyer d'architecture	GTA, Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, EPFZ-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/377 29 63
La céramique comme passion : collection privée de céramique moderne - Exposition	6 février- 28 avril	Musée Bellerive, Höschgasse 3, Zurich	Musée Bellerive, case postale 323, 8024 Zurich, tél. 01/383 44 68
«Lausanne, le train, l'Europe» - Exposition	12 février- 9 mars	Forum de l'Hôtel de Ville, Lausanne	Commission romande de la ligne du Simplon. Municipalité de Lausanne, case postale 3280, 1002 Lausanne, tél. 021/43 22 42
Vent arrière : les bénéficiaires de bourses fédérales d'art appliqué 1990 - Exposition	20 février- 21 avril	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, Zurich	Museum für Gestaltung, case postale, 8031 Zurich, tél. 01/271 69 45
«La Belle Epoque» flottante - Conférence de M ^{me} Ch. Kunz, archit., EPFZ	Jeudi 28 février 18 h 30	EPFZ, Nordhof, auditoire E 1.2, Zurich	Association suisse d'histoire de la technique, p.a. Institut d'histoire, Centre EPFZ, 8092 Zurich
Prix d'Architecture Béton - Exposition : conférence inaugurale	Lundi 25 février	Ecole d'ingénieurs, chemin du Musée 4, Fribourg	Société suisse des fabricants de ciment, Talstr. 83, 8001 Zurich, tél. 01/211 55 70
Prix d'Architecture Béton - Exposition	25 février- 8 mars	Ecole d'ingénieurs, chemin du Musée 4, Fribourg	Société suisse des fabricants de ciment, Talstr. 83, 8001 Zurich, tél. 01/211 55 70
ICO Graphics - Exposition internationale sur les applications de l'informatique graphique	5-8 mars	Foire de Milan, Italie	Mondadori Informatica, I-20090 Segrate, tél. 02-7542.2616/3080
Dimensionnement des murs en maçonnerie : exercices pratiques	Mardi 6 mars	EPFZ, Zurich	Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70
Energie éolienne - Journées d'information	Jeudi 7 mars 10 h	Alfa-Zentrum, Laupenstrasse 15, Berne	ENET, Elfenauweg 29, 3006 Berne, tél. 031/44 19 00
«Les médias audiovisuels au service de la sécurité routière» - II ^e Symposium international de la PRI	11-13 mars	Centre des congrès BCC, Berlin (D)	La Prévention routière internationale (PRI), rue de Mamer 75, L-8081 Luxembourg-Bertrange, tél. (352) 31 83 41
Quality Problems in Ground Water - 12 ^e cours international sur les eaux souterraines	11-15 mars	EPFZ, Hönggerberg	Institut d'hydromécanique et d'aménagement des eaux, EPFZ Hönggerberg, 8093 Zurich
Vernetztes Denken - Cours de formation continue du Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers	11-15 mars 11-17 h	«Herzberg», Centre de formation, Asp/Aarau	Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70

Mémento des manifestations; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Electromagnetic Compatibility - 9 ^e symposium international et exposition technique	12-14 mars	Zurich	EMC Symposium, Centre EPFZ-IKT, 8092 Zurich, tél. 01/256 2790
Giratoires - Journée d'étude	Mercredi 13 mars 9 h 30	EPFL, Lausanne	Union des professionnels suisses de la route VSS, Seefeldstrasse 9, 8008 Zurich, tél. 01/251 69 14
«Tank 91» - Journée d'étude sur les citernes et leur protection (en allemand)	Mercredi 13 mars 9 h	Volkshaus, Stauffacherstrasse 60, Zurich	Schweizerische Vereinigung für Gesundheits- und Umwelttechnik (SVG), case postale, 8035 Zurich, tél. 01/713 39 63
SIA section genevoise - Assemblée générale	Jeu 14 mars	A communiquer	SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 67, 1211 Genève 11, tél. 022/715 31 11
Journées du droit de la construction - Séminaire	14-15 mars	Université de Fribourg	Séminaire pour le droit de la construction, Université, 1700 Fribourg
Multiphase Flow and Heat Transfer - Cours de postformation	18-22 mars	Ecole polytechnique fédérale, Zurich	Prof. G. Yadigaroglu, Centre EPFZ, 8092 Zurich, tél. 01/256 46 15
International Conference on Conventional & Nuclear District Heating	18-22 mars	Lausanne	Secrétariat Int. Conference, LASSEN-EPFL, 1015 Lausanne, tél. 021/693 24 95/25 16
36. Allgemeines Bauschäden-Forum	19-21 mars	Jahnstrasse 21, Francfort-sur-le-Main (RFA)	Deutsches Volksheimstättenwerk e.V. Landesverband Bayern, Lauterbachstrasse 35, D-8000 Munich 50
Direction de projet - Séminaire IOI	19-21 mars	Hôtel de la Paix, av. Benjamin-Constant 5, Lausanne	Institut d'organisation industrielle (IOI) de l'EPFL, case postale, 8028 Zurich, tél. 01/261 57 57
ISH - Salon international Sanitaire - Chauffage - Climatisation	19-23 mars	Foire de Francfort (RFA)	Messe Frankfurt GmbH, case postale 970126, D-6000 Francfort 1 (RFA), tél. (089) 75 75 64 77/64 57
Giratoires - Journée d'étude (en allemand)	Mercredi 20 mars 9 h 30	EPFZ, Zurich	Union des professionnels suisses de la route VSS, Seefeldstrasse 9, 8008 Zurich, tél. 01/251 69 14
Gestion informatisée des réseaux et traitement numérique du cadastre - Journée d'étude	Mercredi 20 mars 9 h	Expohôtel, Montagny-près-Yverdon	Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), rue Pichard 12, 1003 Lausanne, tél. 021/312 93 35
Gérer nos déchets: un défi pour l'avenir - Journée VESTRA	Jeu 21 mars	EPFL, Ecublens, auditoire CO1	Société suisse des entrepreneurs, 1000 Lausanne 2, tél. 021/36 18 20
Sicherheit und Risiken bei Untertagebauwerken - Symposium	21-22 mars	EPFZ-Hönggerberg, Auditorium G1	Institut für Bauplanung und Baubetrieb, Symposium 91, EPFZ-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/377 31 14-15
Bétons à hautes performances (BHP) - Journée d'étude	Jeu 21 mars 9-17 h	EPFL-Ecublens, auditoire CM2, Centre Midi	Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70
Journée d'étude Société vaudoise pour l'énergie solaire: assemblée générale 1991	Jeu 21 mars 19 h 30	Salle des Vignerons, Buffet de la Gare, Lausanne	Société vaudoise pour l'énergie solaire
SVIA: assemblée générale ordinaire	Vendredi 22 mars 17 h	EPFL-Ecublens	Secrétariat permanent SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021/36 34 21
Voyage à Pérouse ou dans un pays de l'Europe centrale	Avril (dates à préciser)	A communiquer	SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 67, 1211 Genève 11, tél. 022/715 31 11
Hans Brechbühler 1907-1989: Bauten und Projekte - Exposition	5-18 avril	Gewerbeschule Berne, rez-de-chaussée	GTA Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, EPFZ-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/377 29 63
19 ^e Salon international des inventions, des techniques et produits nouveaux	12-21 avril	Palexpo, Grand-Saconnex/Genève	Salon des inventions, rue du 31-Décembre 8, 1207 Genève, tél. 022/736 59 49
71 ^e congrès de l'AGHTM	15-19 avril	Centre de congrès, avenue d'Albigny 32, Annecy (F)	Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM), rue de Phalsbourg 9, F-75854 Paris Cedex 17